

## **Informations brèves du CJB (séance du 25 septembre 2013)**

*La Neuveville, le 30 septembre 2013*

### **Pics d'investissements**

Le Conseil du Jura bernois (CJB) est favorable au maintien du Fonds cantonal pour la couverture des pics d'investissements. En réponse à une consultation, il a unanimement approuvé le prolongement de cet instrument pour une durée indéterminée. Le Fonds permet, en cas d'excédent budgétaire, de mettre de l'argent de côté en vue de financer de futurs investissements sans déroger au principe du frein à l'endettement. Il permet ainsi une meilleure planification des investissements importants, au rang desquels se trouve notamment le futur campus de la Haute école spécialisée bernoise à Bienne.

### **Fonds de loterie**

Le CJB a relevé avec satisfaction que le Conseil-exécutif a suivi sa recommandation pour deux crédits importants prélevés sur le Fonds de loterie. La Fondation Digger DTR, active dans le déminage humanitaire, recevra une aide de 100'000 francs pour l'extension de sa surface de production. Quant à l'Abbatiale de Bellelay, elle pourra, grâce à un crédit de 600'000 francs, procéder à des transformations visant à améliorer l'accueil des visiteurs et à augmenter les possibilités offertes en matière touristique.

### **Autres dossiers**

Dans sa séance du 25 septembre 2013, le CJB a également :

- décidé une limite maximale de 3 manifestations par société pouvant être soutenues annuellement par le Fonds du sport ;
- marqué sa satisfaction devant la volonté de la Direction de l'économie publique de conserver le même niveau de subventionnement de la Fondation rurale interjurassienne pour la période 2014-2017 ;
- pris connaissance de la démission à fin 2013 de Christophe Gagnebin de son poste de représentant de la partie francophone et des syndicats à la Commission cantonale sur le marché du travail.

## **Informations**

Secrétariat général du CJB : 032 493 70 73